

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	10 (1896)
<b>Artikel:</b>	Sceaux inédits de la ville de Grandson
<b>Autor:</b>	Kohler, André
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-745201">https://doi.org/10.5169/seals-745201</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

verbietet die Zeit. Ich schliesse mit dem Wunsche, dass es mir vergönnt sei, die beträchtliche Arbeit der Facsimilirung des gesamten Werkes zu einem befriedigenden Abschlusse zu bringen, so dass ich Ihnen mit einer späteren Gelegenheit das Ganze zu gegenseitigem Nutz und Frommen unterbreiten kann.

St-Gallen, in November 1895.

NB. — Die den «*Archives Héraldiques*» mit heutiger Nummer beigelegte Tafel stellt die untere Hälfte des Blattes 141 in Codex Hagenberg dar.

Von einer absolut genauen Wiedergabe der Farben in allen ihren durch des Alter zu Tage getretenen Abtönungen, wie selbe im Originale sich finden, musste der Kosten halber Umgang genommen werden. Nichtsdestoweniger liefert unsere Tafel ein brauchbares, dem Charakter des Originals entsprechendes Facsimile und ist zugleich eine Probe aus der Hand des formengewandten Künstlers, der das Wappenbuch vollendete.

## Sceaux inédits de la ville de Grandson

(Avec planche)

Dans l'étude que publia de Mandrot en 1860 sous le titre *Sceaux historiques du Pays de Vaud* (Mitth. der antiq. Gesellschaft in Zürich, XIII), Grandson n'est représenté que par un sceau. De forme circulaire, il mesure 0<sup>m</sup>,030 de diamètre et présente un écu très simple, arrondi à sa partie inférieure et entouré d'une banderole aux plis élégants sur laquelle se lit, en minuscules gothiques, la légende : *s. ville . . grandissoni . .*

Ce sceau (fig. 1), d'après l'auteur, est du XV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas le seul cependant dont les archives de Grandson renferment la matrice, il en est six autres dont quelques-uns fort intéressants. En voici la description :

a) Sous fig. 2, nous reproduisons, non pas un sceau proprement dit, mais un curieux petit coin en fer aux armes de la ville, en forme d'écu, arrondi à la partie inférieure, échancré sur les flancs (0<sup>m</sup>,017 de hauteur ; 0<sup>m</sup>,015 de largeur). Le contour de l'écu et le chef, renfermant le mot GRANDSON, sont indiqués par une série de points. Nous ne savons quelle date assigner à ce coin qui, probablement, servait à frapper des jetons.

b) Un sceau circulaire de 0<sup>m</sup>,030 de diamètre. Le centre est formé par un écu de forme plus compliquée que les précédents. En exergue se lit la légende SIGILLVM . VRB \* GRANDISSONI \*, entourée d'un cercle de points (fig. 3). Ce sceau, croyons-nous, appartient au XVI<sup>e</sup> siècle.

c) Un sceau circulaire de 0<sup>m</sup>,044 de diamètre. L'écu qui se trouve au milieu, assez simple à la partie inférieure (en forme d'accordéon) présente un chef dont les découpures s'enroulent en volutes ; il est accosté de deux fleurs et entouré d'un cordon circulaire. Autour est inscrite en belles majuscules la devise PETITE CLOCHE FAICT GRANDSON et la date 1599 ; chaque mot est séparé par une rose.

# SCEAUX DE LA VILLE DE GRANDSON

ARMES  
DE LA  
VILLE DE GRANSON.



héraldique ; à la fin de la légende et au-dessus de l'écu se voit une fleur de lys. Le tout est entouré d'une guirlande de feuillage et de roses, liée par des rubans croisés (fig. 4).

*d)* Un sceau ovale de 0<sup>m</sup>,023 sur 0<sup>m</sup>,028. L'écu, de la forme dite écu français, avec des hachures horizontales, est sommé d'une couronne ducale ; il est soutenu par deux sauvages appuyés sur des massues ; le tout repose sur une console. En demi-cercle, à la partie inférieure du sceau se lit SIGILLUM GRANDI SONY. C'est sans doute un sceau du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 5).

*e)* Un sceau ovale, de 0<sup>m</sup>,029 sur 0<sup>m</sup>,033. Il porte l'inscription MUNICIPALITE DE GRANDSON, entourant un faisceau de licteur, surmonté d'un chapeau à trois plumes. La présence de cet emblème permet d'attribuer ce sceau aux premières années de l'indépendance vaudoise (fig. 6).

*f)* Un sceau circulaire, de 0<sup>m</sup>,030 de diamètre, où se lit COMMUNE DE GRANDSON N<sup>o</sup> 2. Les mots sont les uns sous les autres et entourés d'une couronne d'épis et de pampres. Ce sceau doit être plus moderne encore que le précédent (fig. 7).

Tous ces sceaux, à l'exception des deux derniers, portent les armes de la ville : *d'azur à un soleil figuré d'or soutenu d'un croissant de même*. Le bailliage de Grandson, commun à Berne et à Fribourg, avait les armes des anciens sires de Grandson, *pallé d'argent et d'azur de 6 pièces à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'or et brochant*. Ce sont ces armes qui ont été attribuées à la ville dans l'Armorial de la Bibliothèque cantonale vaudoise et dans la première édition de l'Armorial de Mandrot.

André KOHLER.

## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Nous avons le plaisir de pouvoir ajouter aux nouveaux membres reçus les noms de

MM. RODOLPHE ULRICH, ingénieur, à Dresden.  
Dr ROBERT DURRER, à Stans.  
SCHOCH-ETZENSPERGER, à Zurich.  
HANS DE GREBEL, à Zurich.

Nous publions comme supplément à ce numéro un tableau de l'effectif des membres de la Société Suisse d'Héraldique au 1<sup>er</sup> janvier 1896.

## DONS REÇUS

De M. C. ESCHER-USTERI, à Zurich : Fünfhundertundsechzig Jahre aus des Geschichte der Familie Escher vom Glas 1320-1885, Festgabe zur Feier des fünfhundertsten Jahrestages ihrer Einbürgerung zu Zurich ; I Theil : Geschichtliche Darstellung und biographische Schilderungen, II, Theil : Genealogie der Familie, nach den Quellen bearbeitet von C. Keller-Escher, Zurich 1885.